

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 décembre 2014

NOMBRE :

De Conseillers en exercice : 11

De présents : 11

De votants : 11

**OBJET : Adoption des
nouveaux statuts de la
Codecom Côtes de Meuse-
Woëvre**

Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la mairie le: bulletin municipal
Et que la convocation du Conseil avait
été faite le : 04/12/2014

L'an deux mil quatorze, le neuf décembre, le Conseil Municipal de la
commune de Buxières sous les côtes étant réuni au lieu ordinaire de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Odile
BEIRENS.

Etaient présents, **tous les membres**,

Etaient excusées :

Etaient absents non excusés :

Un scrutin a eu lieu, FLOQUET Amandine a été nommée pour remplir
les fonctions de secrétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-2737 portant fusion des communautés de communes du Pays de
Vigneulles et de la Petite Woëvre en vue de la création de la communauté de communes Côtes de
Meuse-Woëvre,

Vu la délibération n° 2014-82 de la Communauté de Communes Côtes de Meuse-Woëvre en date du 6
novembre 2014 présentant les nouveaux statuts suite à la fusion,

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les statuts de Communauté de
Communes annexés à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire :

Odile BEIRENS

